

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 11 (1866)
Heft: (12): Supplément à la Revue Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Supplément à la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 12.

LA CRISE EUROPÉENNE. (¹)

(Suite.)

On dit que les Italiens se seraient engagés envers l'Europe à ne pas prendre l'offensive. Mais il n'est pas besoin, dans les circonstances présentes, de posséder leur esprit ingénieux pour qu'il surgisse des conflits sur terre ou sur mer, d'où les hostilités découleraient tout naturellement sans qu'on pût dire au juste de quel côté serait l'agression. D'ailleurs l'horrible oppression que les Autrichiens font peser sur la Vénétie n'est-elle pas un état permanent de guerre et une incessante provocation? Non contents d'y avoir fait deux levées de recrues de 6 mille hommes chacune depuis le commencement des négociations pendantes, ils viennent de frapper cette malheureuse province d'un impôt forcé de 30 millions en espèces, de l'état de siège, de rigueurs de police inusitées, et de spolier les galeries artistiques et les caisses communales, sous le prétexte de les mettre à l'abri des mauvaises chances. On peut dire que par tous ces faits exceptionnels, n'ayant d'autre but que de pousser la Vénétie au désespoir et à l'insurrection, la guerre est en quelque sorte déclarée. Nul doute qu'une fois les opérations ouvertes, les Italiens n'y mettent une énergie digne de l'élan de la nation. Sur quels objectifs verrions-nous alors se porter les premiers coups? Reprendrait-on l'œuvre de 1859 au point où la laissa le soudain armistice de Villafranca? L'armée se bornerait-elle à masquer Peschiera et Mantoue pour marcher droit à une bataille décisive sous Vérone, tout en lançant ses coureurs à gauche contre le chemin de fer du Tyrol et la flotte contre Venise? Ou bien évitera-t-elle d'abord la rude besogne de Vérone pour porter ses coups ailleurs et revenir à celle-ci ensuite? Si l'on porte ces premiers coups ailleurs qu'à Vérone, sera-ce en commençant méthodiquement par le front, par Mantoue et Peschiera, ou en agissant sur les communications? Dans ce dernier cas, sera-ce par la droite, avec la flotte, ou par la gauche, par le Tyrol, ou par les deux à la fois? Tels sont les problèmes à examiner, tous solubles avec des avantages et des inconvénients divers qu'il ne nous appartient pas de peser en ce moment. Par la droite il y a de larges cours d'eau à franchir; sur le centre des places de premier ordre à masquer ou à assié-

(¹) Voir les n°s 10 et 11 avec suppléments.